Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 25 (1933)
Heft: 4

Artikel: 28 mai!
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383898

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

25me année Avril 1933 No 4

28 mai!

Le vote populaire pour la loi fédérale sur la baisse des salaires du personnel fédéral est fixé définitivement au 28 mai. La première phase de la lutte en faveur des revendications de crise de la classe ouvrière en est donc à son stade aigu. Nous nous trouvons en face d'une lutte électorale aussi importante, si ce n'est plus, que celle de 1924 au sujet de la prolongation de la durée du travail dans la loi sur le travail dans les fabriques. Dans la crise actuelle, nous n'avons pas seulement à lutter contre la tentative, de la part des patrons, de se servir du chômage pour diminuer les conditions d'existence des ouvriers, mais le patronat et les partis réactionnaires veulent à tout prix faire supporter à la population laborieuse, les conséquences de la crise. La loi sur la baisse des salaires n'est que le premier projet soumis à l'approbation du peuple. C'est, il est vrai, un projet qui en lui-même a une portée à la fois politico-économique, sociale et financière. D'autres actions importantes vont suivre, telle que la lutte pour l'impôt de crise, les assurances sociales et l'impôt sur le tabac.

*

Monsieur Musy, le chef spirituel des ennemis de la classe ouvrière, a coutume de commencer ses discours en disant qu'il faut du courage pour l'application de la revendication du Conseil fédéral tendant à la baisse des salaires. Qu'il ne soit pas question de savoir si M. Musy fait preuve de courage en parlant devant un forum composé soigneusement de fidèles partisans de sa politique et en refusant jusqu'à présent de prendre part à une discussion publique. Mais il nous serait aisé de savoir ce qui suit: Faut-il vraiment tant de courage pour mettre en vigueur une chose soutenue par la plupart des partis bourgeois et par la majorité de la presse, financée par toutes les associations patronales et la haute finance? Ne nous laissons pas éblouir par le succès remporté par la cueillette des signatures contre la baisse des salaires. Les potentats politiques et économiques mettront tout en œuvre pour sauver leur prestige et pour assurer leur succès matériel, qui pour

eux valent des millions. Dans de telles circonstances, nous sommes d'avis que bien plus qu'à M. Musy c'est aux ouvriers et aux employés qu'il faudra du courage pour se prononcer contre la loi sur la baisse des salaires, en dépit de la propagande faite à grand renfort de flon-flon par les adversaires et la pression économique que l'on cherche à exercer sur eux, notamment les menaces de baisses de salaires et de congédiements.

*

Nous sommes fermement décidés à mener la lutte objectivement. Nous avons la conviction que notre cause est la bonne et nous sommes persuadés qu'elle remportera la victoire. Mais, si à court d'arguments objectifs l'adversaire emploie des moyens de pression économique, nous ne pourrons pas les accepter sans autre. Ce sera au tour des ouvriers de regarder l'ennemi en face et d'user de leur propre pouvoir économique qui consiste avant tout à faire un usage judicieux de leur capacité d'achat. Une *discipline de fer* sera nécessaire à ce moment-là. Les organisations et les militants devront être prêts pour refouler efficacement l'attaque des patrons.

*

Les baisseurs de salaires se sont rendus compte que leur mot d'ordre: « baisse des salaires et impôts de consommation, suppression de la politique sociale » n'a pas trouvé beaucoup d'écho parmi le peuple. Ils y ont ajouté une petite douceur qu'ils ont lancée dans le monde sous le nom pompeux de « Notopfer » (un sacrifice d'urgence). (Si les syndicats avaient préconisé l'application de ces mesures de sacrifice, il est fort probable que les radicaux eussent parlé d'un impôt de crise.) La presse radicale déclare fièrement: « Nous avons un programme financier. » Mais personne ne sait rien au sujet de ce programme. Les radicaux eux-mêmes envisagent chacun à leur façon ce programme financier et le concilient avec leurs besoins propres. Les conservateurs, qui, malgré leur minorité au Conseil fédéral, mènent la barque d'une main sûre, seront les premiers à émettre une opinion différente. Que personne ne s'y laisse prendre! Ce « Notopfer » des radicaux n'est rien d'autre qu'un trompe l'œil afin de rendre la baisse des salaires plus plausible. Dès qu'elle aura été acceptée, ces nouvelles mesures préconisées sous le nom de « Notopfer » seront certainement enterrées, tout comme en son temps, la motion Goetschel, l'initiative radicale Rothenberger et la proposition du Conseil fédéral, en 1919, relative au prélèvement d'un impôt fédéral sur les successions.

*

La décision qui sera prise le 28 mai, n'est pas seulement importante pour la classe ouvrière suisse. Elle aura des conséquences d'*ordre international*. La Suisse est le seul pays où le peuple ait le droit de s'exprimer sur la question de la baisse des salaires.

Partout ailleurs à l'étranger, c'est le Parlement qui tranche en dernier ressort. De plus, la Suisse est un pays dans lequel le mouvement ouvrier a pu défendre ses conquêtes avec le plus de succès. Nous pouvons constater sans exagérer que notre pays, bien que petit, n'est pas sans importance en tant que rempart dans la lutte contre la réaction sociale. L'issue de la lutte actuelle ne sera donc pas sans avoir son importance pour nos camarades étrangers.

Nous publions dans le présent numéro quelques extraits de militants syndicaux étrangers éminents sur la question de la baisse des salaires. Nous nous rendons compte que les ouvriers de tous les pays soutiennent la même lutte que nous. Nous devons également nous rendre à l'évidence que partout où la baisse des salaires a été appliquée, la situation économique ne s'est pas améliorée comme on l'avait promis, au contraire, la crise s'est aggravée. Veillons à ce que le soir du 28 mai nous puissions dire: la classe ouvrière suisse a défendu ses positions avec succès. Au travail, collègues, il s'agit de réaction ou de progrès dans la politique fédérale économique, financière et sociale!

Message de Walter M. Citrine.

Secrétaire général de la Fédération des syndicats britanniques et président de la Fédération syndicale internationale.

La concurrence internationale se manifeste sous de nombreuses formes, mais il n'y en a pas de plus stupide ni de plus dégradante, de plus futile dans ses effets qu'une concurrence exercée dans la réduction des salaires entre différents pays qui luttent par tous les moyens pour maintenir leur exportation. Les conséquences d'une semblable politique sont immanquablement néfastes. Il suffit de procéder à une réduction du standard de vie dans chaque pays, ce qui réduira les salaires des ouvriers au niveau des pays les moins bien organisés. C'est là une politique dangereuse et illusoire en tout temps; c'est surtout contraire au bon sens, à un moment où le commerce d'exportation a diminué pour tous les Etats et que la production dépasse partout la consommation. Il est clair qu'une telle politique fera faillite pour autant qu'elle ne soit pas adoptée partout. Le mouvement syndical de tous les pays s'est rendu compte que les employeurs revendiquent la baisse des salaires sous prétexte que le coût de la main-d'œuvre a baissé dans les pays qui sont leurs concurrents sur le marché de l'exportation.

La Suisse ne doit pas être seule à devoir résister à cet argument des employeurs. La réduction des salaires prévue pour le personnel de l'Etat, que le Parlement suisse a décidé d'imposer, est comparable à l'action déclenchée par le gouvernement britannique et appliquée il y a 18 mois. Le mouvement des syndicats